

**CONGRES NATIONAL
DE L'ANACR**
25, 26, 27 OCTOBRE 2002
A NEVERS

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDE DANS LA CLANDESTINITE EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1136-1137 - MAI-JUIN 2002

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE



27 MAI. A TRAVERS LA FRANCE, LA CÉLÉBRATION DU 27 MAI S'EST FAITE CETTE ANNÉE DANS UN PLUS GRAND NOMBRE D'ENDROITS, ET A PRIS UN RELIEF PARTICULIER COMPTE TENU DU CONTEXTE CRÉÉ PAR LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE. NOUS EN RENDRONS COMPTE DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO. CI-DESSUS, DANS LA DRÔME, OÙ EST NÉE LA REVENDICATION D'UNE JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE, LE 27 MAI, LA CHORALE DU LYCÉE TECHNIQUE DE MONTÉLIMAR INTERPRÉTANT « LE CHANT DES PARTISANS », CI-CONTRE, À ELNE, DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES, RAOUL VIGNETTES, PRÉSIDENT DÉPARTEMENTAL DE L'ANACR, PRONONÇANT UNE ALLOCUTION. DENOUVEAUX PARLEMENTAIRES, TELS MM. DANIEL BOISSERIE, DÉPUTÉ DE LA HAUTE-VIENNE, DANIEL RAOUL, SÉNATEUR DU MAINE-ET-LOIRE, JEAN-PIERRE DEMERLIAT, SÉNATEUR DE LA HAUTE-VIENNE, DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX, DE NOUVELLES MUNICIPALITÉS NOUS APPORTENT LEUR SOUTIEN. LA BATAILLE CONTINUE...

MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE AVENIR DE LA RÉPUBLIQUE

Quelques jours avant le 8 mai, nous avons craint d'avoir à vivre la mort dans l'âme l'anniversaire de l'écrasement du nazisme, de la fin des combats gigantesques auxquels il contraignit les peuples épris de liberté, des génocides, des dictatures caricaturant leurs modèles dans le crime, comme la « République de Salo » caricatura dans le sang et la pourriture le III^e Reich de Berlin.

En effet, au premier tour de l'élection présidentielle, « un candidat qui a connu des condamnations pour violation des lois protégeant la Nation de ces idéologies criminelles » était porté au second rang des candidats pour le scrutin final. Le dégoût, la honte, la colère, la fidélité à notre passé nous ont évidemment portés au premier rang des Français qui appelaient à faire barrage, toutes opinions solidaires, au déshonneur qui menaçait le pays.

Il en fut ainsi, heureusement. La suite relève de la politique (et d'ailleurs appelle à tout autre chose que l'abstention !).

Il ne nous appartient pas de prendre parti, mais nous avons le devoir d'exiger de tous les politiques qu'ils ne restent pas les bras croisés devant le fait que près de 20 % d'électeurs avaient donné leurs voix à qui l'on sait.

Des électeurs insensibles à ce qui s'est passé de 1940 à 1945 ? Il en reste, et ils ont fait des disciples. Des trafiquants de l'histoire se plaisent à ironiser sur l'idée répandue que toute la France aurait été résistante. menteurs ! Comment la puissante majorité de Français qui n'espéraient que la victoire alliée – et y aidèrent de mille façons – auraient-ils pu bêler cette idiotie, alors qu'ils eurent affaire aux partis, aux administrations serviles, aux journaux et à la radio des occupants et de leurs stipendiés, à leurs polices, aux G.M.R., à la Milice, aux mouchards, aux dévots du « Maréchal », de Laval, de Bousquet...

Des ignorants ? Il en reste, certes, tant l'enseignement de cette histoire, du fascisme et de la Résistance a été fait de bric et de broc. Des mécontents qui votent stupidement contre, même si c'est pour les ennemis de la République ? Qu'on les éclaire. Qu'ils sachent ce que fut le quotidien du citoyen lambda sous Hitler et Pétain, la répression de tout et même de l'innocence, l'arbitraire abject, les arrestations, les coups, les prisons, le droit de vie et de mort dévolu aux miliciens, le pillage des ressources du pays, la faim sans remède pour tant de citadins... Cela aussi est à enseigner.

Et la Résistance. Toute parole, tout écrit, tout geste de piété évoquant la Résistance, sans légende, en sa vérité, contribue au barrage contre l'anti-humanité. Alors, que toutes nos forces soient jusqu'au bout consacrées à faire savoir ce que fut l'infamie que certains voudraient ressusciter. Révétons, ce que furent et firent les pseudo-nationalistes qui se jetèrent dans les bras à croix gammées, passons ce relais aux plus jeunes « Amis de la Résistance » et il n'y aura d'avenir pour les aspirants à la servitude des autres que dans ce que la B.B.C. appelait : « la fosse commune de nos déshonneurs nationaux ».

France, honneur, Résistance, République, c'est cela l'avenir.

Charles Fournier-Bocquet

SOUSCRIPTION NATIONALE

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.)
BON de SOUTIEN
N° 2002
Conservez ce bon. Il peut vous faire attribuer un des nombreux cadeaux dont la répartition aura lieu par tirage au sort. La liste en sera publiée dans le numéro d'octobre 2002 du « Journal de la Résistance » France d'Abord.



Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance ! Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les amis de l'ANACR en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse, irremplaçable pour notre Association. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 30 septembre.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance (ANACR).
- P. 3 : Affaire Frison : un scandaleux déni de justice.
- P. 4 et 5 : – Quelques rappels utiles sur un candidat.
– Fascisme : la vigilance nécessaire
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : Le sujet du « Concours ». Livres.



REUNION NATIONALE DES ANIMATEURS DE GROUPES D'AMIS

Le 22 juin s'est tenue à Paris, durant la journée entière, la 7^{ème} Rencontre nationale des animatrices et animateurs de groupes d'amis(e)s. Le président Robert Chambeiron, les vice-présidents Simone Conan et Jean Thouvenin, Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général, Jacques Weiller, secrétaire du Bureau National, ayant cette année été empêchés d'être présents. C'est Louis Cortot, Compagnon de la Libération et membre du Bureau national, qui représente la direction nationale de l'ANACR à nos travaux, auxquels participent aussi Raymond Saulnier, secrétaire départemental de l'ANACR de la Haute-Vienne et membre du Bureau National, Mella Volle, membre du secrétariat départemental de l'ANACR de Haute-Loire, et Raymond Zerline, président de l'ANACR de l'Oise, tous deux membres du Conseil National.

Après une intervention introductive de Jacques Varin, secrétaire administratif des "Amis", se développe une discussion sur les différents points qu'elle abordait ainsi qu'un fructueux échange d'expériences concernant l'activité des amis représentés, auxquels prirent notamment part Jean Annequin (Indre), Jean-Paul Bedoin (Dordogne), Paul Bley (Pyrénées-Orientales), Marc Bonnerot (Creuse), André Bresson (Var), Hugues Buerre (Haute-Loire), Pierrette Catusse (Val-d'Oise), Michel Colas (Seine-Saint-Denis), André Commerçon (Saône-et-Loire), Louis Cortot (B.N. ANACR), Sylvie Daems (Nord), Thierry Debuquoy (Nord), Georges Feldman (Indre), Robert Foreau-Fenier (Ain), André Francon (Haute-Loire), Jocelyne Gervais (Isère), Gilles Groussin (Indre), Daniel Henry (Oise), Michel Maréchal (Cher), Pierre Martin (Côtes d'Armor), Jean-Jacques Mergem (Marne), Robert Missout (Haute-Vienne), Mireille Monier-Lovie (Drôme), Robert Oudjavini (Ain), Jocelyn Péron (Nord), Robert Perrier (Savoie), Max Ploquin (Indre), Daniel Rebillaud (Cher), Jean-Paul Riffault (Paris), Janine Rouher (Aube), Charles Sancelot (Libération Nationale-PTT), Raymond Saulnier (ANACR Haute-Vienne), Samuel Scheer (Haute-Loire), Serge Soudry (Cher), Christiane Tardif (Essonne), Annie Thenet (Saône-et-Loire), Serge Thérond (Gers), Jacques Thomassin (Saône-et-Loire), Colette Tortey (Haute-Saône), Jacques Varin (Paris), André Vesperini (Corse-du-Sud), Mella Volle (ANACR Haute-Loire), Nicole Zerline (Oise), Raymond Zerline (ANACR Oise).

La discussion a notamment porté sur le score de l'extrême-droite lors de la présidentielle, sur les causes de son maintien et les risques de la voir se développer, sur la nature du vote en sa faveur et les moyens de la combattre, sur les problèmes rencontrés dans le fonctionnement des comités d'"Amis", sur ceux qui pose l'appel grandissant à des "Amis" pour assurer des responsabilités dans l'ANACR, sur les modalités de coopération avec d'autres associations pouvant partager des objectifs convergents avec les nôtres, sur la nécessité de la création d'une association nationale des "Amis" en assurant ses liens avec l'ANACR, sur la présence des "Amis" au congrès de Nevers. Ci-dessous, les principaux extraits de l'intervention introductive de Jacques Varin :

"Tous les 'Amis' présents ici savent bien que la conception même de notre pluralisme consubstantiel, qui est aussi celui de l'ANACR, nous interdit d'intervenir dans le débat politique général, dans les batailles électorales.

"Pourtant, au lendemain du premier tour de la récente élection présidentielle, le Secrétariat national des 'Amis de la résistance (ANACR)' a publié un communiqué appelant à faire barrage aux idées de haine, de racisme, de xénophobie qui, ayant totalisé quasiment 20% des voix, permettaient à Le Pen d'être au second tour de l'élection présidentielle.

"Certes, cette poussée populiste, xénophobe, sécuritaire, liée à une bien réelle dégradation des conditions de vie et de travail des couches de la société les moins favorisées ou vivant l'exclusion, et confortée par l'utilisation cynique des thèmes de l'insécurité et de l'immigration clandestine ou non, n'est pas spécifique à la France, ce qui n'est pas fait pour nous rassurer. Ainsi après l'Autriche et Haider, l'Italie et les compères de Berlusconi, le soi-disant post-fasciste Fini, leader de l'Alliance Nationale, et Bossi, de la Ligue du Nord, les Pays-Bas, avec la formation du défunt Pim Fortuyn, la Suisse, la Norvège, le Danemark et la Grande-Bretagne ont enregistré une poussée des forces d'extrême-droite ; une poussée annoncée aussi en Allemagne lors des prochaines échéances législatives.

"Si nous avons publié ce communiqué, c'est que si Le Pen lui aussi un habile populiste, qui reprend, de manière outrancière en matière de sécurité et d'immigration, des thèmes hélas parfois présents dans les programmes mais surtout les discours de formations politiques traditionnelles, de droite mais aussi de gauche, ce que le personnage a appelé avec délectation la "lepenisation des esprits", il est aussi celui qui a appelé les chambres à gaz un "détail", qui présente la collaboration - dont il est bon de rappeler qu'elle est à l'origine de déportations raciales et que certains de ses chantres ont combattu sous l'uniforme allemand - comme ayant été une des manières de servir la France, celui dont le parti a compté parmi ses premiers dirigeants des hommes venus de la Collaboration.

"C'est dire que notre positionnement entre les deux tours de l'élection présidentielle, pour être politique au sens étymologique du terme, n'était pas un choix partisan mais découlaient totalement de ce que nous sommes, c'est-à-dire des démocrates et des antifascistes qui voulons être "passagers de la mémoire" - dans les conditions la nécessitant en ce début du XXI^{ème} siècle - de la lutte antifasciste menée par les Résistants contre les nazis et leurs collaborateurs, qui voulons être des continuateurs de cette lutte. (...)

La bataille du 27 mai

"L'on a pu s'interroger non sur la justesse de ce que nous défendons, les valeurs humanistes et démocratiques de la Résistance, mais sur, au delà d'un devoir moral de mémoire et d'hommage à des combats héroïques, la pérennité de nos efforts voire leur pertinence près de soixante ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Or, ce qui vient de se passer lors de l'élection présidentielle démontre de manière éclatante la nécessité de faire connaître la réalité de ce que fut alors le combat des Résistants et les valeurs qui les animaient, mais aussi ce qu'ont été dans leurs applications concrètes les idéologies contre lesquelles ils ont lutté : le fascisme meurtrier et génocidaire, la collaboration servile et complice avec lui, que leurs héritiers, hélas bien présents à notre époque, tentent de réhabiliter en falsifiant l'Histoire. C'est cette nécessité qui fonde notre existence aux côtés de l'ANACR, la spécificité de notre action, de notre apport au combat démocratique et humaniste. Tel est le sens profond de notre "bataille du 27 mai".

"Cela fait environ une dizaine d'années que le Comité départemental ANACR de la Drôme a lancé l'idée, aujourd'hui largement reprise, y compris en dehors de l'ANACR, de faire du 27 mai la "Journée Nationale de la Résistance".

"Pourquoi le 27 mai ? Parce que, pour reprendre les mots du Président Robert Chambeiron, "à partir de ce jour-là de 1943, il n'y avait plus des Résistances mais la Résistance", une sur le plan intérieur et une sous l'autorité du Comité Français de Libération Nationale présidé par le Général de Gaulle. Parce que, au terme d'un long processus et les efforts de Jean Moulin, ce 27 mai 1943, s'est tenue la réunion constitutive du Conseil National de la Résistance, le C.N.R. (...)

"Le général de Gaulle l'a lui-même écrit dans ses "Mémoires", sans la constitution du C.N.R. ses objectifs n'auraient pas été atteints ou l'auraient été bien plus difficilement. Nul doute que la reconnaissance par la Résistance intérieure de l'autorité du Comité Français de Libération Nationale et de son chef a été d'un poids réel pour contrer le néo-pétainisme de Giraud, pour écarter l'éventualité de l'AMGOT. Sur le plan militaire, l'unification de la résistance intérieure dans les F.F.I., conséquence de la création du C.N.R., a eu aussi une dimension concrète quand

est venue l'heure des débarquements libérateurs, ce qui a été souligné par les chefs militaires alliés. Quant au Programme du C.N.R., il a répondu à cette volonté de construire une France démocratique et solidaire, même si l'on peut regretter qu'il n'ait été qu'incomplètement appliqué à la Libération et que certains des acquis qui en ont découlé aient été remis en cause ou soient menacés de l'être.

"C'est pour ces raisons, mais aussi parce que le 27 mai symbolise un phénomène historique de première ampleur, la Résistance du peuple français sur le sol national occupé, que nous voulons que cet exemple et ce qu'il a signifié soient ancrés dans la mémoire collective nationale, que nous menons avec acharnement cette bataille pour qu'une "Journée Nationale de la Résistance" soit instaurée chaque année le 27 mai, ou le jour ouvrable le plus proche.

"Nous avons enregistré des succès notables dans cette bataille, dont nous avons fait un des axes principaux de notre action. Ainsi, ce sont près de 250 parlementaires, de tous les groupes, sans exception, de la précédente Assemblée Nationale et du Sénat, qui ont exprimé un soutien explicite à notre revendication. Parmi eux, un ancien Premier ministre, Alain Juppé, plus d'une douzaine d'anciens ministres, dont Mme Anne-Marie Idrac, députée des Yvelines et fille d'André Colin, ancien membre du Conseil National de la Résistance, qui nous a adressé une lettre de soutien particulièrement chaleureuse ; ce qu'a fait aussi Charles de Courson, député de la Marne et petit-fils d'un des "80". Il y a eu très peu de réponses négatives se référant soit à l'idée d'une date unique de commémoration, placée au 11 novembre, aux propositions alternatives du 8 mai ou du 18 juin, ou à l'argumentation développée par l'ancien secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, Jean-Pierre Masseret, selon laquelle la Résistance n'aurait pas commencé le 27 mai... Ce qui est une évidence puisque précisément l'importance du 27 mai tient au fait que ce jour-là les mouvements, partis et syndicats engagés jusque-là séparément dans la Résistance décidaient d'unifier leur lutte au sein d'un "Conseil National de la Résistance".

"Positive aussi est la décentralisation de notre bataille vers les Conseils régionaux, généraux et municipaux. Par vote majoritaire, le Conseil Régional du Limousin et les Conseils Généraux de la Haute-Vienne et de la Drôme se sont prononcés en faveur du 27 mai, plusieurs Présidents de Conseils régionaux et généraux ont à titre personnel fait de même. Par ailleurs, pour ne prendre que ces quelques départements, en Corrèze, en Haute-Vienne, dans le Lot-et-Garonne, l'Oise, les Côtes-d'Armor et la Drôme, ce sont plusieurs centaines de maires et de municipalités qui se sont prononcées en ce sens. Il y a là des résultats exemplaires à populariser, une démarche à généraliser dans tous les départements.

"Les résultats des dernières législatives ont rendu également un certain nombre de signatures de députés, ce qui nous obligera à renouveler en partie nos efforts lors de la prochaine rentrée parlementaire.

"Notons toutefois que le nouveau président du groupe parlementaire de l'UMP, Jacques Barrot, ancien ministre, est signataire d'une lettre d'appui à notre revendication de Journée nationale de la Résistance le 27 mai, de même que le nouveau président du groupe UDF, Hervé Morin, député de l'Eure, et que le président du groupe communiste, Alain Bocquet. Il va nous falloir donc renouveler nos démarches, nos efforts, parallèlement à ce si nécessaire travail d'organisation d'expositions, de conférences notamment dans les établissements scolaires, de festivals du film sur la Résistance. Pour mener à bien toutes ces tâches, il importe donc de nous renforcer.

Approfondir nos connaissances, notre réflexion

"L'année 2001 a enregistré un incontestable succès, puisque nous avons dépassé au 31 décembre le cap des 10 000 adhérents aux "Amis de la Résistance (ANACR)". Et ce de manière notable, puisque le chiffre final s'est situé autour de 10 200 "Amis", ce qui a traduit une progression de 24 cartes par rapport à 2000. "Peu de structures nationales du mouvement associatif ont un chiffre d'adhérents atteignant ce niveau et, dans le domaine de la transmission de la mémoire historique, aucune autre. (...)

"Il nous faut toutefois être conscients que notre activité reste insuffisante dans le domaine de l'approfondissement de la connaissance historique de la Résistance, où alors se cantonne à des recensements du type "mémorial", ce qui est certes absolument nécessaire pour rassembler les matériaux de l'étude historique mais ne constitue pas l'étude elle-même. Or, inévitablement, nous aurons de plus en plus d'études globalisantes sur le rôle de la Résistance, ses thèmes et ses formes d'action, ses projets à court terme et pour la France libérée, les couches sociales qui y ont participé et dans quelle proportion, les courants d'idées qui la

traversaient, les rapports entre les différents mouvements, entre maquis de diverses affinités, la portée à long terme de son action et de ses propositions, etc.

"Le problème d'ailleurs n'est pas de savoir si nous souhaitons que tel ou tel aspect soit ou ne soit pas abordé, cela ne dépend pas de nous - et heureusement de personne - mais il est de savoir si nous, "Amis de la Résistance (ANACR)", serons présents dans ces débats ou si nous en serons absents. C'est-à-dire de savoir si l'histoire de la Résistance qui sera enseignée dans 10 ou 20 ans aura intégré pour une part notre apport, dont la spécificité découle de la connaissance et de l'enrichissement de notre réflexion acquises auprès de nos camarades résistants de l'ANACR. Ou si, faute de cet apport, elle ne présentera le combat des Résistants qu'une vision seulement "universitaire" - au mauvais sens du terme - mutilée par la non prise en compte de la dimension humaine pourtant essentielle pour la comprendre, voire une version idéologisée véhiculant des altérations de la vérité historique directement héritées de la "Guerre froide". Et toute une série de colloques ayant récemment eu lieu ou annoncés, se passant des Résistants ou les cantonnant au seul rôle d'illustrateurs de thèses préétablies, ce qui implique de les choisir "soigneusement" - de manière très sélective et à le plus souvent pour conséquence d'écarter nos camarades de l'ANACR, sans parler des "Amis de la Résistance (ANACR)", sont là pour fonder nos inquiétudes. (...)

"Enfin, cette année 2001 aura été marquée par une avancée de la réflexion sur les "Amis", leur rôle et leur place dans l'ANACR, dans le présent et dans le futur, sur l'évolution de leur structure. Ainsi, en juin 2001 s'est tenue une réunion du bureau national consacrée pour l'essentiel aux "Amis". Y ont été abordés bien sûr le développement de leur activité, de leur implantation ainsi que le rôle qu'ils sont de plus fréquemment appelés à jouer dans la vie et l'animation des comités locaux - voire même départementaux - de l'ANACR. Pour ce qui est de ce dernier aspect, des difficultés objectives de fonctionnement, liées aux conséquences de l'âge qui s'avance pour nos camarades Résistants, font que la relève se pose parfois de manière concrète et non plus seulement comme perspective plus ou moins lointaine. Ce qui n'est pas sans poser le problème de la possibilité pour les "Amis" de faire face tout à la fois aux responsabilités qu'implique le développement de l'activité des "Amis de la Résistance" et à celles que nos camarades Résistants souhaitent les voir prendre dans l'ANACR. Sans même parler de nos compétences pour les assumer.

"C'est pourquoi, tant que cela est possible, il est plus que souhaitable que les Résistants continuent à assumer les tâches de direction de l'organisation qu'ils se sont données, l'ANACR. Et s'il apparaît que la seule solution pour maintenir l'activité d'un comité de l'ANACR est d'y confier des responsabilités à un ou plusieurs "Amis", en tant que membre(s) associé(s) de sa direction, c'est tout à la fois pour avoir un devoir moral d'accepter et l'intérêt bien compris des "Amis", tant il est vrai que l'existence d'un comité ANACR est un point d'appui précieux pour le développement de l'activité des "Amis" et pour les faire connaître. (...)

Une nouvelle étape

"Lors de cette réunion de juin 2001 du Bureau national de l'ANACR a été aussi examinée - et acceptée dans son principe - la proposition faite par la Direction nationale des "Amis" d'aller vers la constitution d'une "Association des Amis de la Résistance (ANACR)". (...)

"L'évolution que constitue la proposition faite par la "Direction nationale des Amis" et son acceptation par le Bureau national de l'ANACR est la prise en compte de plusieurs facteurs, internes à l'ANACR et aux "Amis", mais aussi externes. Sur le plan interne, l'on peut dire que les fondations de la "maison Amis" ont été construites, que la plupart des murs ont été élevés, que les différents étages ont été mis en place et que se pose aujourd'hui pour ces raisons le problème de la pose de la tuile faîtière : 10200 "Amis", plus de 40 groupes départementaux, une présence dans 83 départements, une "Commission nationale des Amis" rassemblant les membres associés au Conseil national de l'ANACR, une "Direction nationale" rassemblant ceux associés au Bureau national... Et puis, tout ce travail de réflexion collective dans le cadre des congrès départementaux et nationaux de l'ANACR, lors des réunions des organismes de direction de l'ANACR auxquels les "Amis" participent, lors des Commissions de congrès, lors des réunions des organismes nationaux d'animation de l'activité des "Amis", des animatrices et animateurs de groupes d'"Amis", comme celle d'aujourd'hui, a permis, en s'appuyant sur un développement réel de notre activité, de bien cerner ce qui fait notre identité et notre spécificité, et d'affiner, en parfaite concordance avec celles de l'ANACR, nos orientations pour le présent et le futur, notamment en matière de respect du pluralisme.

"Des raisons extérieures ont aussi contribué à cette évolution de notre réflexion. En effet, si nous voulons atteindre notre objectif de pérenniser le combat mené par l'ANACR pour faire vivre dans le présent les valeurs de la Résistance, en s'appuyant sur une connaissance authentique de ce que fut son combat, il nous faut être présents de manière visible lors des cérémonies officielles, nouer des partenariats avec les Pouvoirs publics, se faire reconnaître - et donc connaître - par les médias, ce qui est plus que difficile si nous restons dans le domaine de la virtualité organisationnelle. D'autant plus que, notre exemple ayant fait des envieux et suscité des vocations, d'autres, à la naissance et à l'expérience plus récentes, mais à l'existence légalement enregistrée, ont la tentation, bien que leur importance soit sans commune mesure avec la nôtre, de se poser en partenaires exclusifs des Pouvoirs publics en ce qui concerne la mémoire de la Résistance.

"De cela, nous aurons à débattre au congrès de Nevers ou, comme il y a deux ans à Saint-Brieuc. Et, si cette proposition y est retenue, nous aurons à fixer au début 2003 la date des Assises nationales constitutives de l'Association Nationale des Amis de la Résistance (ANACR). Ce serait alors une lourde tâche dans laquelle nous nous engagerions mais une tâche nécessaire.

"C'est dire l'importance d'être nombreux à participer au congrès de Nevers, l'importance pour les "Amis" de tous les départements d'y être représentés.

MORBIHAN : UN REGAIN D'INTERET DEPUIS L'ELECTION PRESIDENTIELLE

Les "Amis de la Résistance (ANACR)" se sont réunis à Lanester le 3 juin pour une assemblée du secteur de Lorient, au Centre Alpha. Les "Amis" comptent 200 adhérents dans tout le département, dont 92 dans le Pays de Lorient.

"Notre activité - précise Robert David, président départemental des "Amis" - et membre associé du Bureau National - est très liée à celle de l'ANACR en ce qui concerne les manifestations du devoir de

mémoire, tout en insistant sur le fait que, notamment dans le contexte actuel, cette activité des "Amis" n'est pas à la mesure des nécessités.

Un collactage des souvenirs des Résistants, sur leur action, sur le rôle de la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale a commencé à être effectué avec le concours des "Amis". Ainsi, des travaux ont été réalisés sur la place des officiers et soldats russes dans la résistance locale, dans la libération d'Endeven, Plu-

mellau, Languidic ; Robert David effectuant lui-même une recherche sur les Résistants lanestériens. Les "Amis" sont aussi très présents dans l'organisation du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Robert David, après avoir dit sa satisfaction de la mise à disposition par la collectivité locale lanestérienne d'un local, à la Maison des Associations, souligne que l'action des "Amis de la Résistance (ANACR)" suscite un regain d'intérêt

depuis le séisme qu'a constitué le résultat du premier tour de l'élection présidentielle, prenant comme exemple l'adhésion aux "Amis" de jeunes de 17 et 24 ans.

Enfin, Robert David souligne la nécessité de continuer à lutter pour que soient débaptisés les lieux publics - rues, places, équipements scolaires et culturels - souillés par les noms de collaborateurs qu'ils continuent à porter, de Roparz Hémon à Alexis Carrel.

AFFAIRE JACQUES FRISON : UN SCANDALEUX DENI DE JUSTICE

A plusieurs reprises⁽¹⁾, le "Journal de la Résistance" a évoqué une affaire mettant en jeu, au-delà de l'honneur d'un homme, d'un combattant, d'un résistant, décédé en 1999, une question de fond relative à la nature du gouvernement de Vichy et à celle de l'armée placée sous son autorité.

Il s'agit de la procédure engagée en 1993 par Jacques Frison, puis, après sa mort, par sa veuve et son fils, contre l'administration du Ministère de la Défense et du Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants.

Procédure engagée contre la décision ministérielle qui avait *déchu* du *droit* au *bénéfice* de la *retraite* du combattant.

Engagé volontaire à 17 ans

A la déclaration de guerre contre l'Allemagne nazie, en 1939, Jacques Frison pupille de la nation alors âgé de 17 ans, s'engage dans l'Armée, combat en 1940, notamment dans la Somme, ce qui lui vaudra la médaille commémorative de cette bataille "pour sa belle conduite dans les combats".

Fils d'un "pou" de 14/18 décédé des suites de ses blessures, il traverse, après la défaite, la Méditerranée en 1941 et se réengage dans l'artillerie de l'armée stationnée en Afrique du Nord.

En 1942, il est versé au 10^e R.A.C. à Marseille et quand le Wehrmacht envahit la zone dite libre, le 11 novembre, Jacques Frison quitte l'armée d'Armistice, placée sous l'autorité de Pétain, pour tenter de rejoindre l'Afrique du Nord où les alliés viennent de débarquer.

Il échoue et douze jours plus tard, il est arrêté par la police de Vichy et va être condamné par le tribunal Militaire de Toulouse à trois mois de prison avec sursis.

FFI en Bretagne

Lorsqu'il peut rentrer dans sa Bretagne natale, il réussit à y entrer en contact avec des résistants, et s'engage dans le 2^e bataillon FFI d'Auray. Il participe notamment aux combats de Saint-Marcel qui constituèrent une des pages les plus épiques mais aussi les plus glorieuses des FFI bretons.

Ses services lors des combats de 1940 et dans les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur lui valurent naturellement sans aucune difficulté la Carte du Combattant qui lui est attribuée en 1992.

Il établit ensuite une demande d'attribution de la *retraite* du combattant. Mais, par une décision ministérielle du 8 mars 1993, un rejet lui est opposé pour... absence "illégal" de son régiment. On a vu qu'il s'efforçait en réalité de rejoindre l'Afrique du Nord pour continuer à combattre aux côtés des Alliés.

Jacques Frison, choqué par cet acte inique pris à son encontre, choqué mais nullement abattu, saisit le Tribunal Administratif de Rennes, lequel, se fondant sur des motifs inacceptables, déboute le requérant.

Des motifs inacceptables

Des motifs inacceptables, dès lors que les juges confirment que ce combattant est coupable de désertion, ne tenant aucun compte

de la situation historique de novembre 1942 et ne faisant aucune distinction entre l'Armée de la République et celle placée sous l'autorité de Philippe Pétain.

Par un arrêt en date du 17 mai 2001, la Cour Administrative d'Appel de Nantes, que Jacques Frison avait saisie, a confirmé le jugement de première instance, la cour estimant que si l'intéressé soutient "qu'il a abandonné l'armée dite "d'Armistice" pour rejoindre les forces alliées débarquées en Afrique du Nord, ce moyen ne peut être retenu, les services accomplis, soit en opérations de guerre, soit sur le pied de guerre du 2 septembre 1939 au 8 mai 1945 ayant été déclarés "campagnes de guerre".

De Gaulle et de Latre de Tassigny

Au risque de nous répéter, soulignons que les juges de Nantes ont fait abstraction dans cet arrêt, de la situation militaire, de la situation historique et qu'au moment où les forces placées sous l'autorité de Pétain s'opposent avec cruauté, d'une façon impitoyable aux hommes et aux femmes engagés dans la Résistance, il est à nos yeux inconcevable de considérer que quitter l'une des forces armées du gouvernement de Vichy est une désertion.

Jacques Frison n'avait d'ailleurs pas manqué, dans un mémoire qu'il avait présenté devant la juridiction administrative, de souligner que le "Colonel" de Gaulle avait été condamné à mort pour "désertion" par un tribunal militaire à la botte du gouvernement de la trahison.

Il cita aussi l'exemple de Jean de Latre de Tassigny qui, après l'invasion de la zone dite libre, quitta lui aussi l'armée d'Armistice pour se couvrir de gloire jusqu'à la capitulation nazie de 1945.

La saisine du Conseil d'Etat

A ce moment de la procédure, il ne restait aux héritiers de Jacques Frison que deux possibilités : soit se résigner et par conséquent accepter la mesure inique dont leur parent avait été victime, soit saisir le Conseil d'Etat.

Ils n'hésitèrent pas et saisirent la haute juridiction, soutenus par l'ANACR dont plusieurs Congrès Nationaux s'étaient élevés avec vigueur contre la déchéance du droit à la retraite du combattant prise à l'encontre de soldats ayant quitté les rangs de l'Armée d'Armistice dans le but de rejoindre ceux de la Résistance.

Le mémoire de M^{re} Claire Waquet

C'est Maître Claire Waquet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, qui fut chargée de défendre les intérêts et l'honneur des héritiers de Jacques Frison devant la Haute Juridiction.

Elle le fit notamment par deux mémoires, dont un "mémoire ampliatif" très argumenté fondé sur un certain nombre de moyens issus du droit, de la logique, de l'histoire.

Le premier moyen présenté consistait à nier que l'interruption de service entre le 12 et le 24 novembre 1942 aurait eu lieu au cours d'une opération déclarée "campagne de

guerre" au sens de l'article L. 260 du Code (C.P.M.I.).

Elle a ajouté : " Cette analyse ne tient aucun compte de la réalité historique et, en particulier, des conséquences de la signature, le 22 juin 1940, de l'Armistice entre la France et l'Allemagne".

" On soulignera, au surplus, qu'après l'occupation de la zone libre en 1942, la démobilisation de l'armée dite d'Armistice a été prononcée le 29 novembre 1942. Tous les hommes encore dans les rangs ont été renvoyés dans leurs foyers et les militaires de carrière ont été mis en congé d'armistice".

Elle affirme en outre que " l'armée d'armistice, destinée uniquement au maintien de l'ordre intérieur ne pouvait plus légalement être considérée comme étant sur le pied de guerre...".

Trente-deux mois de services

Le second moyen avancé par Maître Claire Waquet dans sa démonstration consistait à exposer que Jacques Frison a accompli entre le 1^{er} novembre 1939 et le 10 août 1944 près de trois ans de services, exactement trente-deux mois. Or, selon l'article L.260 du Code " la déchéance ne peut être opposée si le militaire a accompli au cours de la campagne deux ans de services".

Le troisième moyen présenté devant le Conseil d'Etat a trait à l'amnistie accordée depuis l'après-guerre par des lois successives et notamment par la loi du 3 décembre 1982 et qui " entraîne... la remise de toutes les déchéances subséquentes".

Le défenseur souligne que " l'état d'absence illégale...imputé à feu M. Frison ayant eu lieu dans le cadre "d'activité de résistance" entraine dans le champ d'application des lois d'amnistie...".

Jurisprudence

Maître Claire Waquet n'avait au préalable pas manqué de faire référence à l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux en date du 20 juin 1989 qui, dans une affaire similaire, avait considéré que "...dès lors qu'il s'agissait de l'armée d'un Etat ayant signé un Armistice, l'absence litigieuse ne saurait être considérée comme ayant eu lieu au cours d'opérations déclarées par l'autorité compétente campagnes de guerre au sens des dispositions de l'article L.260 du Code susvisé".

A l'évidence, cet arrêt aurait dû faire jurisprudence, ayant, par conséquent la même autorité qu'un texte de loi.

Refus de juger

Dans sa séance du 21 février 2002 (lecture du 29 avril 2002), le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, n'a pas admis mais n'a pas non plus réfuté les arguments présentés par la défense des héritiers Frison.

Il a tout simplement refusé d'admettre la requête. Il ne s'agit, par conséquent, pas d'un arrêt. Il s'agit d'une décision de refus de juger qu'en période de coupe du monde de football, on appellera "botter en touche", bien que le sérieux de cette affaire ne suscite pas la plaisanterie.

La décision de la Haute Juridiction "mérite" d'être rapportée, tant elle est édifiante :

" Considérant qu'aux termes de l'article L.822-1 du Code de justice administrative : " Le pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat fait l'objet d'une procédure préalable d'admission. L'admission est refusée par décision juridictionnelle si le pourvoi est irrecevable ou n'est fondé sur aucun moyen sérieux".

" Considérant que, pour demander l'annulation de l'arrêt qu'il attaque, M. Jacques-Henri Frison, agissant en qualité d'héritier de son père décédé M. Jacques Frison, soutient que l'arrêt attaqué est entaché d'une violation de l'article L.260 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité ; qu'en effet, l'absence de l'intéressé entre le 12 et le 24 novembre 1942 ne peut être regardée comme s'étant produite au cours d'une opération déclarée "campagne de guerre" au sens de ces dispositions ; que c'est au prix d'une erreur de droit et d'une dénégation des pièces du dossier que la déchéance prévue par l'article L.260 a été opposée à l'intéressé ; que son absence du service n'a, en effet, pas excédé douze jours ; qu'il justifiait d'au moins deux ans de services au cours de la période en cause ; que la Cour Administrative d'Appel de Nantes a entaché son arrêt d'une erreur de droit en estimant qu'il ne pouvait se prévaloir de l'amnistie de la peine qui lui avait été infligée.

" Considérant qu'aucun de ces moyens n'est de nature à permettre l'admission de la requête".

" Décide : Art. 1^{er} : La requête de M. Frison n'est pas admise".

Ainsi, dans les quelques lignes de la décision sont exposés les moyens présentés par le requérant, mais aucun d'eux n'est réfuté.

De quoi s'agit-il donc ? A l'évidence d'un DENI DE JUSTICE.

Le dictionnaire "Le Robert" indique qu'un déni de justice, c'est le "refus de la part d'un juge de remplir un acte de sa fonction".

C'est aussi, précise-t-il le "refus de rendre justice à quelqu'un".

Le "Larousse" donne une définition similaire : " le fait pour un juge de refuser à un plaideur de rendre justice".

Pour ses camarades de la Résistance, pour la postérité, Jacques Frison demeure un patriote qui, en toutes circonstances, a fait preuve d'une détermination et d'un courage exemplaires.

En 1995, le Président de la République a déclaré : "... il y a aussi la France, une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Et cette France n'a jamais été à Vichy".

C'est aussi ce que pensent les Résistants. La mémoire et l'honneur d'un homme ne peuvent être entachés par un déni de justice.

Jacques Weiller

(1) Cf. les n^{os} 1047/1048 - novembre/décembre 1994 (résolution du Congrès de Vichy), 1054/1055 - juin/juillet 1995, 1069/1070 - octobre/novembre 1996 (résolution du Congrès de Châteauroux), 1094/1095 - novembre/décembre 1998 (résolution du Congrès de Chambéry), 1126/1127 - juillet/août 2001.

(2) Souigné par nous.

UN BEL EXEMPLE

Dans cette grande ville de la banlieue, limitrophe de Paris, cohabitent normalement, depuis bien des années, une communauté musulmane et une communauté juive. Aucun incident grave n'avait jamais été signalé.

Cependant, dans la nuit du 3 au 4 avril, des véhicules de ramassage scolaire appartenant à une école juive ont été incendiés. De rares et assez lointains témoins assurent que les coupables étaient de très jeunes adolescents.

L'émotion fut vive, surtout qu'il s'agissait de moyens de transport destinés aux enfants. Le lendemain de l'agression, la municipalité invita à se réunir les communautés religieuses de la ville. Etaient présents l'Association Israélite, l'Association des Musulmans, la direction de l'école juive, l'Eglise réformée, l'Imam local, les paroisses catholiques, les responsables de la synagogue du lieu et bien sûr le maire.

D'abord, ces représentants de tous les cultes et le dirigeant de la municipalité ont adopté une déclaration commune, unanime :

"...Ensemble, nous sommes blessés par les injures, les agressions, les attentats visant des innocents. C'est pourquoi nous, responsables des communautés religieuses associées à la municipalité, nous nous adressons à toute la population..., et particulièrement à sa jeunesse pour qu'elle condamne des actions qui heurtent profondément notre morale, notre histoire et nos convictions. Les signataires s'engagent à poursuivre le dialogue entamé pour la recherche du bien commun et du respect d'autrui".

Puis fut prise une décision pratique : l'imam Meskine Dhau et le représentant de l'Association des musulmans, qui possède un car, ont décidé de mettre celui-ci à la disposition de leurs "concitoyens israéliels, la municipalité assurant le complément des frais de transport scolaire".

Leurs conclusions furent aussi simples que de bon sens :

"Face au drame du Proche-Orient, chacun a adopté en conscience les positions qu'il estimait devoir prendre. Bien loin de contribuer à la mise en oeuvre d'une solution humaine, juste et pacifique, ici et là-bas, chaque école menacée, chaque lieu de culte agressé nous plonge davantage dans la spirale de la violence, du mépris et de la haine". Et, citant la décision exemplaire prise et qui symbolise le refus de transférer sur notre territoire la tragédie qui se déroule en Palestine et Israël, tous affirment :

"C'est dans des actes semblables de générosité et de solidarité, d'ouverture aux autres, que réside la manière la plus convaincante d'affirmer son identité".

Ajoutons : d'affirmer les possibilités de la paix, dont nous espérons de toutes nos forces que l'opinion internationale, par la voix des organisations qui la représentent, jusqu'au niveau de l'O.N.U., imposera que les identités qui s'affrontent là-bas dans la haine et le sang trouvent un jour aussi proche que possible la voix d'une cohabitation pacifique.

C. Fournier-Bocquet

A LA MAISON D'EDUCATION DE LA LEGION D'HONNEUR DE SAINT-DENIS (93)

Le comité départemental de Seine-Saint-Denis, très actif, accorde une importance de premier plan à la transmission de la mémoire de la Résistance. Ce n'est pas par hasard qu'il obtient de remarquables résultats aux Concours Nationaux de la Résistance et de la Déportation.

Lors de la distribution des prix, le président Louis Blézy souligna avec émotion la force de conviction d'une lauréate, Magali Boule (et de son professeur Mme Penin), qui écrivit : " Le cri de colère né de l'éveil de la conscience, de la détresse, se mouvait désormais en une seule et même force, efficace, décisive : "Résistez"; c'est le cri qui sort de notre cœur dans le désarroi où nous a laissés le désastre de la patrie". Belle compréhension de la source de notre combat et de la foi qui les guida".

Nous nous devons également de mentionner les excellentes relations qui existent entre le comité et la Maison d'Education de la Légion d'Honneur de Saint-Denis, la célèbre institution réservée aux filles et petites filles de titulaires de la Légion d'Honneur, et qui tient toujours une place de choix dans les palmarès du Concours National annuel.

Mme Claude Thomas, professeur, a d'ailleurs apprécié l'intérêt général provoqué par le concours dans tous les départements, où de nombreux jeunes s'impliquent chaque

année " toujours sur la base du volontariat, dans ces activités citoyennes".

Le souvenir, d'ailleurs, reste vif et émouvant chez tous les anciens résistants qui eurent l'occasion (les circonstances sont assez rares) de visiter la célèbre Maison d'Education : dans une grande vitrine figurent les tracts et journaux clandestins lancés pendant l'occupation par les aviations alliées et dont un certain nombre fut recueilli par les jeunes filles de l'époque dans leur parc. Y furent d'ailleurs ajoutés les journaux clandestins de quinquante tous les mouvements, partis, syndicats, participant à la Résistance et, nous le savons bien, constituant le Conseil National de la Résistance.

AVIS DE RECHERCHE

Mme Mandou Isabelle souhaite recevoir tous renseignements concernant son père M. Georges Jullita dit "Samson" ancien FTPF à la 3402^e Cie dont une unité opérait dans la région de Revel (31).

S'adresser à Mme Isabelle Mandou - rue Blaise Pascal - 31600 Muret.

EURE

L'Assemblée générale du Comité Départemental de l'ANACR et du Comité départemental des " Amis de la Résistance (ANACR) " s'est tenue à Beuzeville le 23 mars 2002. Elle fut ouverte par Jeanne Fainzang, qui remercia la municipalité pour son accueil, puis un appel aux morts précéda la prise de parole d'Edmond Floquet, lequel salua le représentant du Bureau national, Franck Béziade, et le député de la circonscription M. Morin.

Après avoir évoqué le fonctionnement du musée de Manneville, qui devrait ouvrir à nouveau à partir d'avril 2002, la stèle d'Epaigne qui a besoin de travaux, Edmond Floquet fit un bref historique de la Résistance à Beuzeville, ville ayant pris une part importante dans la Résistance et qui paya un lourd tribut avec entre autres les fusillés d'Angerville-la-Campagne. Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

Puis Christine Fainzang souligna l'importance de la reconnaissance de la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai, journée non chômée mais de la mémoire, durant laquelle la Résistance serait expliquée dans les établissements scolaires. Pierre Gris proposa de rédiger une note expliquant le choix de cette journée du 27 mai, revendication qu'appuya dans son intervention le député de la circonscription, M. Morin.

Puis le Bureau départemental fut réélu à l'unanimité, avec comme présidents d'honneur : Lucien Savéant, Claudine Foutrel, présidente ; Jeanne Fainzang, vice-présidents : Robert Fenetrier, Guy Deschamps (associé), secrétaire : Edmond Floquet, secrétaire adjointe : Sylvie Blondel (associée), trésorière : Nathalie Jourdain.

L'Assemblée générale entendit aussi le bilan moral des " Amis de la Résistance (ANACR) " - dont une vingtaine des 90 membres étaient présents - présenté par Guy Deschamps et complété par Sylvie Blondel. Le groupe d' " Amis " de l'Eure a participé au forum des associations à Bernay en décembre 2001, organisé une exposition à Epaigne en janvier 2002, une exposition à la salle des fêtes de Bernay le 26 septembre 2001. Le travail concernant la reconnaissance de la journée du 27 mai se fait sérieusement. Après le rappel de la nécessité de se tourner vers les jeunes, la direction des " Amis " fut élue, avec comme président : Guy Deschamps, vice-président : André Leudet, trésorière : Raymonde Perrault, secrétaire : Sylvie Blondel.

Représentant du Bureau national, Franck Béziade, rappela qu'après l'espoir que le siècle nouveau s'ouvre sur le bonheur et la paix, des événements violents nous ont ramené à la réalité guerrière. Les anciens résistants et les " Amis de la Résistance (ANACR) " doivent-ils laisser aller sans rien dire ? La Résistance fut un combat pour la liberté des hommes, un combat qui doit se poursuivre : l'ANACR ne se dissoudra pas, c'est pour cela que les " Amis " ont été créés.

" Le Congrès national de Nevers sera un moment important où sera débattu du devenir de l'association, le moment de nous rassembler pour prendre des décisions importantes, comme par exemple aller vers la création d'une association nationale des " Amis de la Résistance (ANACR) ".

CHARENTE

L'assemblée générale du comité ANACR de Chabanais a eu lieu le dimanche 10 février 2002, en présence de M.M. Michel Gealageas, maire, et Jean-Marie Judde, conseiller général ; André Guittard représentant du bureau départemental. La présidence était assurée par le secrétaire Aimé Guilleumy, qui présenta le rapport d'activité pour 2001. Les effectifs sont de 75 adhérents (contre 76 en 2000) et de 16 " Amis " de l'ANACR.

L'ANACR du canton a été présente dans toutes les manifestations concernant la Résistance et les anciens combattants et, avec la municipalité, organisée la commémoration de la bataille de Chabanais du 1^{er} août 1944. Le Concours de la Résistance et de la Déportation, avec remise des prix à Chabanais, a été un succès.

Le rapport financier, présenté par Marcel Navaud, a fait ressortir une gestion saine. Après les interventions de M.M. Gealageas et Judde qui ont apporté leur soutien à la Résistance, André Guittard a retracé l'activité départementale de notre association. Une gerbe a ensuite été déposée au Monument de la Résistance du Bredin.

HERAULT

L'assemblée générale du comité ANACR du Gers s'est tenue le 20 avril 2002 à Castera-Verdun, en présence de 55 adhérents. En fonction de l'état de santé de plusieurs de ses membres, le conseil d'administration a été profondément remanié. Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité. Jacques Maury, président sortant, a été nommé président d'honneur, de même Claude Dupuy a été remplacé par Guy Pichot. Au cours de cette assemblée générale, il a été décidé de poursuivre les efforts pour la participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation, et notamment en relançant le bulletin de liaison " Le Résistant du Gers ", qui paraît depuis 1989. " Ami de l'ANACR ", Edgard Castéra a décidé de mettre en place une association " les Amis de la Résistance (ANACR) ", en liaison avec les résistants du département, afin de faire connaître la réalité de la Résistance et le sens de son combat.

Une première réunion a eu lieu à Pavie le 20 mars dernier ; des statuts devaient être déposés à la Préfecture vers les mois de mai-juin, après avoir tenu une réunion constitutive. Il fera parvenir une copie de ces statuts à la direction nationale dès qu'ils seront signés. Enfin, tous ont été invités à participer, après les cérémonies du 8 mai à Auch, à l'inauguration de la nouvelle plaque de rue dédiée à Edmond Castéra, résistant et ancien député du Gers.

Un repas amical a réuni tous nos camarades au Foyer rural de Bomas.

VAUCLUSE

Le Congrès départemental de l'ANACR du Vaucluse s'est tenu le 12 avril dernier à Lagnes, sous la présidence de M. Robert Donnat, maire de Lagnes, et en présence de M.M. Henry Beyne, président du CURD et des CVR du Vaucluse, Marie-Joseph Buffière, président départemental de l'UNEG et secrétaire de l'UFAC, Francis Merenda, président de l'ANACR, section d'Avignon, Pierre Mundutey, président départemental de la F. N. des Combattants de Moins de Vingt Ans, René Tessier, trésorier-adjoint de la FNACA.

Après avoir remercié l'ANACR d'avoir choisi sa ville pour y tenir son Congrès départemental, M. Donnat dit sa fierté d'introduire les travaux, rappelant que la démocratie est reconnaissante aux anciens résistants dont les souffrances servent d'exemple, et regretta que les leçons de la deuxième Guerre mondiale n'aient pas suffi à empêcher la situation dramatique et désespérante qui se passe parfois à quelques kilomètres de nos frontières.

Puis le président départemental, Robert Arnaud, ouvrit la séance en remerciant les personnalités présentes. Après une minute de silence à la mémoire des disparus, il développa son rapport moral, constatant que l'association se porte bien, et que son souci majeur est le recrutement de jeunes Amis (environ 200 pour le Vaucluse) qui recueilleront puis transmettront le message historique de la Résistance, ses actes, ses mobiles et surtout ses idéaux. Les jeunes générations ont pour devoir de refuser le retour possible à la barbarie.

Puis ce furent les rapports d'activité 2001 et financier, respectivement présentés par le secrétaire départemental Roger Reverberi et par le trésorier départemental adjoint Hubert Vicari, et approuvés à l'unanimité.

La résolution approuvée par le Congrès s'inquiète notamment " du développement du racisme en France, de la recrudescence des idées fascistes des intégristes de tous bords qui, à terme, mettraient la République en danger (...), demande plus que jamais l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, qui pourrait être le 27 mai (...), déplore la disparition (des) anciens résistants et [déclare compter] de plus en plus sur les " Amis de la Résistance ANACR " pour reprendre le flambeau et maintenir " haut et ferme " les valeurs pour lesquelles nous avons combattu et tant des nôtres donné leur vie.

La conclusion du congrès est revenue à M. Robert Donnat qui rappela que, malgré les 58 ans passés émaillant un peu la mémoire, la vigilance est de rigueur car les extrémistes sont toujours présents.

Puis ce fut la cérémonie du souvenir et le dépôt des gerbes du maire de Lagnes - à qui avait été remis un diplôme " d'Ami de la Résistance " - et du président départemental de l'ANACR au monument aux morts, en présence des drapeaux des comités et d'un public recueilli. Un apéritif offert par la Municipalité permit aux élus de Lagnes et à tous de mieux se connaître.

SEINE-ET-MARNE

L'ANACR de l'Hérault a tenu son Congrès départemental le 10 mars 2002 à Montpellier en présence d'une cinquantaine d'adhérents et " Amis de la Résistance " représentant les comités locaux du département. Après les souhaits de bienvenue et la présentation des excuses de très nombreux adhérents empêchés par leur état de santé, le président départemental, Paul Dinnat, développa les actions à mener dans l'esprit du dernier Conseil national de l'ANACR. En se félicitant du travail accompli par les comités locaux de Montpellier, Sète-Balaruc, Béziers, et Marseillan, il cita en exemple le comité des " Amis de la Résistance (ANACR) " de Montarnaud pour les initiatives, le recrutement des " Amis " et l'ampleur des réalisations menées à bien depuis plus de 2 ans. Suivit le rapport d'activité (2000-2001) présenté par Henri Marchand, secrétaire, rapport au cours duquel une minute de recueillement fut observée pour honorer la mémoire des adhérents disparus depuis le congrès précédent. Marcel Comte, trésorier, fit au congrès l'état des comptes de trésorerie du département et présenta le rapport de la Commission de contrôle financier donnant quitus pour les deux exercices écoulés.

La parole fut ensuite donnée à Bruno Cassanas, président du comité de l'Hérault des " Amis de la Résistance (ANACR) " mais également membre de la Commission nationale des " Amis de la Résistance (ANACR) " et membre associé au Conseil national de l'ANACR. Son intervention, très remarquée, insista particulièrement sur l'importance du recrutement de jeunes " Amis " pour assurer la relève et la succession des aînés en restant fidèle à leur mémoire et à la réalité historique de la Résistance. L'exemple de Montarnaud fut mis en exergue pour inciter au développement d'autres comités " Amis " dans le département.

Henri Marchand, au nom du Bureau du comité, présenta au congrès le texte d'une résolution générale portant sur les droits, le devoir de mémoire, les " Amis ", la vigilance, la paix et les droits de l'homme. Cette résolution fut adoptée à l'unanimité. Une seconde résolution demandant que soit instituée " une Journée nationale de la Résistance " eut son texte remanié, après discussion, pour être adoptée à l'unanimité. Cette résolution sera adressée à tous les députés et sénateurs de l'Hérault.

Le président Paul Dinnat devait conclure, en rappelant les différentes tâches qui devront être entreprises et développées, en sollicitant un regain d'enthousiasme pour le renforcement des groupes " d'Amis ", travail urgent et déterminant pour la sauvegarde de la Résistance.

Clôture du Congrès, le verre de l'amitié et du souvenir était partagé dans une atmosphère de fraternité que l'on retrouva lors du repas traditionnel.

(Renseignements fournis par H. Marchand)

LOIRE-ATLANTIQUE

Joseph Fraud était instituteur à Treillières pendant l'occupation nazie. Fidèle à son idéal, il s'engagea très vite dans la lutte pour la libération du pays dans les rangs du Front National clandestin dont il devint, fin 1943, responsable interrégional dans les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Vendée, Vienne et Deux-Sèvres. Capitaine FTP, il participa activement à de nombreuses actions et notamment à la préparation et à l'évasion de détenus du camp de Rouillé, en juin 1944, juste avant son arrestation par la Gestapo et à sa déportation en Allemagne. Il fut décoré de la Médaille de la Résistance en 1947. Au retour des camps de concentration, il reprit sa vie militante, syndicale et politique et son combat pour la défense des valeurs républicaines et démocratiques. Dans son métier d'instituteur, il fut un ardent défenseur de la rénovation du système éducatif. C'est pour honorer sa mémoire qu'en présence des enfants du personnel, de nombreux parents et élèves et d'une foule d'invités, une école Joseph-Fraud a été inaugurée le 6 avril à Treillières. Jacques Floch, alors Secrétaire d'Etat chargé des Anciens Combattants, honorait cette cérémonie de sa présence.

M. Tardivel, président départemental, représentait l'ANACR. Gisèle Giraudeau-Fraud, sœur de Joseph Fraud, également résistante et déportée, entourée de l'épouse et du fils de Joseph Fraud, rappela brièvement, avec la directrice d'école et le maire de la commune, la mémoire de son frère.

ALLIER

Le comité local ANACR de Melun et Dammarie-Les-Lys s'est réuni le 1^{er} mars dernier, à Dammarie-Les-Lys.

Le président du comité départemental, le docteur Bernard Ridoux, ouvrit la séance puis le bilan d'activité fut présenté par Robert Decosse qui souligna l'importance et le retentissement des témoignages effectués dans les lycées et collèges du département par lui-même ainsi que par Guy Pieronnet, secrétaire du comité départemental et André Guittat, ancien déporté. Les lettres de remerciements adressées par les enseignants et les élèves témoignent de l'intérêt et même de la reconnaissance que les élèves ont réservé aux exposés.

Lionel Walker, maire de Saint-Fargeau-Ponthierry, conseiller général du canton, présent à cette réunion, a œuvré pour obtenir le versement d'une subvention départementale au comité, en raison précisément de la richesse du travail pédagogique mené par l'ANACR. Robert Bouveret, trésorier départemental et du comité local présenta le bilan financier. Marcel Petit, membre de l'ANACR et président de l'Association Départementale des Déportés, Internés Résistants et Patriotes, en tant que membre du Jury départemental du Concours de la Résistance et de la Déportation, s'inquiéta de la difficulté du thème proposé cette année aux candidats portant sur les productions littéraires et artistiques des déportés dans les camps de concentration.

ALLIER

Près de 150 personnes ont participé le 16 février dernier à Creuzier-le-Vieux au Congrès départemental de l'ANACR qui s'est tenu en présence notamment de M.M. Malhuret, maire de Vichy, Bardier, maire de Cusset, du colonel Grouzy, DMD, du capitaine Deluc, représentant l'école de gendarmerie de Montluçon, de M.M. Marrin, député suppléant représentant le député Charasse, Besogne, président départemental de l'ONAC, des présidents départementaux de l'AGMG, des Médailleurs Militaires, de la FNDIRP, de la FNACA, des ACPG-CATM, des Médailleurs de la Résistance, du Souvenir Français, de l'ARAC, des Réfractaires et Maquisards. Jack Moisy représentait le Bureau National de l'ANACR. Après les paroles de bienvenue prononcées par un adjoint de M. le Maire de Creuzier-le-Vieux, le président René Masseret présenta le bureau du congrès, puis donna la parole au secrétaire général Raymond Moncorgé pour le rapport d'activité.

Raymond Moncorgé rappela la présence de l'ANACR à la Commission d'attribution des titres, au Conseil Départemental de l'ONAC, au sein du Jury du Concours, au comité en l'honneur des " 80 " que préside Jean Mareille, la participation aux nombreuses manifestations du souvenir, et évoqua les voyages sur les lieux de mémoire et musées (visite du Mémorial de Saint-Etienne par le comité de Moulins, du musée Henri-Queuille par celui de Nord-Allier...).

" A Bellerive, il y a bientôt un an, l'amicale laïque a tenu une table ronde sur la Résistance à Vichy et en Montagne Bourbonnaise. C'est à l'ANACR qu'elle a eu recours et c'est avec environ 80 personnes que Jean Mareille et moi-même avons débattu, poursuivait Raymond Moncorgé. Nous sommes également partie prenante dans un projet de réalisation d'un CD-ROM sur " La Résistance et la Seconde Guerre mondiale dans l'Allier ".

Raymond Moncorgé s'indigna des profanations commises contre une stèle à la mémoire de Claude Mondière et la plaque commémorative installée à Vichy devant l'Hôtel du Parc, plaque rappelant la responsabilité du régime de Pétain dans la déportation des Juifs. Il termina en soulignant l'importance du recrutement " d'Amis " et du développement de leur activité.

Après le rapport financier présenté par René Avignon, qui fut adopté à l'unanimité, la parole fut donnée au président des " Amis ", Levieux, qui après en avoir retracé l'historique, exposa les projets dans l'Allier. Puis, après l'élection du Bureau et la lecture des motions, la parole fut donnée au représentant de la direction nationale. Jack Moisy, après avoir évoqué la figure héroïque de Jean Moulin, s'opposant à celle d'un Pétain dont la trahison avait ses racines bien avant le début de la Seconde Guerre mondiale, appela à la vigilance, s'adressant " plus particulièrement aux " Amis de la Résistance (ANACR) ", car c'est à eux que va incomber la tâche difficile de sauvegarder l'honneur de la Résistance en respectant la vérité ". Jack Moisy devait conclure son intervention en appelant résistants et " Amis " de l'Allier à être présents nombreux au Congrès de Nevers.

INDRE-ET-LOIRE

L'ANACR de l'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale le 28 avril dernier à Chambourg-sur-Indre. Les travaux furent ouverts par la présentation du Bureau, composé de Suzanne Plisson, présidente départementale, de Jean Soury, secrétaire départementale, de Claude Goutanier, président du comité de Loches-Beaulieu, de Max Morin, trésorier ; Floréal Barrier représentant la FNDIRP d'Indre-et-Loire.

Après la minute de silence honorant les disparus, et les souhaits de bienvenue de Claude Goutanier, Jean Soury présenta le rapport moral. Il insista sur les espoirs et les souhaits de la Résistance, s'insurgeant contre toute une campagne menée pour effacer les idéaux de la Résistance (par exemple avec le livre consacré à Gainsbourg) ; d'où la nécessité du combat pour la vérité.

Jean Soury rappela le programme du CNR et dit combien est important le recrutement des "Amis de la Résistance". Il appela au combat pour officialiser la Journée du 27 mai comme journée non chômée nationale d'hommage annuel à la Résistance. En conclusion, il montra l'intérêt du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Max Morin, trésorier, présenta ensuite l'état des comptes (dépenses, recettes et réserves) arrêté au 31 décembre 2000. La Commission de contrôle financier confirma la bonne gestion de la trésorerie et donna quibus de cette gestion.

M. Moreau, maire de Chambourg, prit place au Bureau. Étaient également présents des représentants de la FOPAC, de la FNACA, du Maquis de Scévilles, du Maquis d'Épernon... Après que le président provisoire du comité Loches-Beaulieu eut remercié M. le Maire se développa une discussion sur la situation de ce comité, débouchant sur la décision de convoquer une assemblée générale de réorganisation du comité en octobre.

Suzanne Plisson présenta le projet de résolution sur la nécessité d'étendre à l'ensemble des orphelins des combattants de la Résistance l'indemnisation jusque-là réservée aux seuls orphelins des victimes des persécutions antijuives.

Au cours de la discussion, M. Mauguet rappela qu'il avait 11 ans et demi lorsque son père - qu'il n'a jamais revu - fut arrêté le 22 juin 1941, précisant qu'à son âge ce n'était pas pour de l'argent qu'il agissait mais pour que soit rendu justice. Le texte, amendé en particulier par Robert Ducol et Floréal Barrier, fut adopté à l'unanimité, ainsi que le rapport moral et le rapport financier.

Après les votes, Jean Soury reprit la parole pour insister sur le recrutement des Amis. M. le Maire de Chambourg, dans une brève allocution, parla des jeunes et de la connaissance qu'ils devraient avoir de la Résistance, du rôle de l'ANACR.

Puis, les participants gagnèrent le cimetière où une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts par la présidente départementale et le maire.

NIEVRE

Le samedi 1^{er} juin 2002, un hommage a été rendu au cimetière de la Charité-sur-Loire à Pierre Barbier, président départemental de l'ANACR, disparu un an plus tôt, jour pour jour.

Devant une cinquantaine de personnes, parmi lesquels on remarquait notamment des élèves de la Charité-sur-Loire, ainsi que Raymond Cloiseau, président départemental de l'ANACR, Roger Lapostolle, secrétaire départemental et membre du Bureau national, qui fut de longues années aux côtés de Pierre Barbier à la direction départementale, Jack Moisy, membre du Bureau national, Jean-Marc Ragobert, président départemental des "Amis de la Résistance (ANACR)", Yves Pasquier, représentant du Mouvement National Maquis et ancien président départemental par intérim de l'ANACR, ainsi que de nombreux compagnons de lutte de Pierre Barbier (certains venus du Cher), Georges Patru, président du comité local ANACR de la Charité-sur-Loire, retraça le combat résistant et militant de Pierre Barbier ; Jack Moisy évoquant ensuite la prochaine tenue du Congrès national de l'ANACR à Nevers.

Une gerbe fut déposée au nom du député-maire M. Gaétan Gorce par un adjoint au maire et une conseillère municipale, une autre l'étant par l'ANACR et par les "Amis de la Résistance (ANACR)".

AVEYRON

Le comité local de l'ANACR de Saint-Affrique a tenu son Assemblée générale le 27 mars. Le président Henri Balmès, après avoir rendu hommage aux disparus, regretta "la violence et l'aveuglement terroriste qui, 56 ans après la fin de la Seconde guerre Mondiale, pouvaient encore tuer des civils innocents de tous âges".

Présentant ensuite un bilan financier modeste mais permettant d'assurer les gestes d'amitié et de souvenir, Henri Balmès évoqua le bon climat régnant au sein du Comité d'Entente des Anciens Combattants de Saint-Affrique, dont il assure désormais la responsabilité. Et il termina en rappelant la participation de l'ANACR aux diverses cérémonies (11 novembre, 8 mai, La Pezade...), les divers projets (voyage de mémoire vers Dachau...) ainsi que la nécessité de promouvoir le Concours de la Résistance.

NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Edouard CROISY, Jean COUARD (Ain)
Décédé à 82 ans, Edouard Croisy, président du comité départemental de l'ANACR de l'Ain, avait été l'adjoint de Charles Blétel tué par les nazis le 14 juillet 1944. Il devint alors lui-même le chef du camp de Cize. Il était membre du Conseil national de l'ANACR, et vice-président de l'Association du Musée de la Résistance de Nanterre. Il laisse une brochure de la Résistance dans l'Ain éditée en 1973 et un livre, "Vie et combats d'un maquis de l'Ain-Jura", éditée en 1997. Il était titulaire des Croix du Combattant et CVR.

Jean Couard avait 84 ans. Peu de temps après son service militaire effectué au 18^e régiment de chasseurs à cheval, c'était la guerre, la défaite et la Résistance, où il devait prendre une large part réceptionnant les parachutistes d'armes, faisant sauter les voies ferrées. Responsable de la 2^e section 5^e Cie FUJ, il participa à la bataille de Hauteville, aux combats de Meximieux. Membre du bureau du comité départemental de l'ANACR, ancien combattant 1939-1945 avec étoile de bronze, médaille de la Résistance, CVR, Croix du Combattant.

Sylvia ONESTI, Georges JULIEN (Seine-Saint-Denis)
Décédée à l'âge de 82 ans, fille d'antifascistes italiens, Sylvia Onesti rejoignit la MOI dont, sous le pseudonyme "d'Olgia", elle assumait la responsabilité des liaisons de la branche politique pour la zone sud. Notamment en contact avec Georges Maranne, elle suivra sa lutte clandestine jusqu'à la Libération. Elle était titulaire des Croix de CVR et du Combattant.

Georges Julien, décédé à l'âge de 94 ans, était avant guerre militant syndical et communiste. Durant l'Occupation, il assumait d'importantes responsabilités dans la CGT clandestine. Président honoraire du comité ANACR de Bobigny, il était à l'origine de la publication des livres "Des Balbyniens dans la Résistance" et "La Résistance en Seine-Saint-Denis".

Paul BARDIER, Pierre MINGO (Seine-Saint-Denis)
Agé de 87 ans, Paul Bardier avait été membre du Front national clandestin militant syndicaliste et communiste.

Pierre Mingo, syndicaliste au "Livres" et militant communiste, faisait partie de ces familles espagnoles venues en France avant le déclenchement de la guerre civile à Decazeville. Pierre et son frère Albert ont été de ces maquisards de l'Aveyron qui ont contribué à la libération du Sud-Ouest. Il s'était engagé à la brigade espagnole qui, un moment, pénétra en Espagne franquiste à la Libération.

Abel COLLINET (Indre-et-Loire)
Entré jeune dans la Résistance, devenu maquisard, Abel Collinet combattit jusqu'à la Libération de la France. Titulaire des Croix CVR et du Combattant, il était porte-drapeau départemental de l'ANACR.

Jean TROUSSET (Nord)
Décédé le 4 mai dernier à l'âge de 97 ans, Jean Troussset avait monté une organisation pour faire passer en Zone Sud des aviateurs alliés tombés en zone occupée. Multipliant les actions contre l'ennemi, il rejoignit la 2⁹ Cie FTP sous le nom clandestin "Francis Rogat". En 1944, intégrant la 3^e Cie FFI, il décida avec ses camarades de créer le maquis de la Forêt de Mormal. Fondateur de l'ANACR de Bayay, il était médaillé militaire, CVR et titulaire de nombreuses autres décorations.

Jean LAURANCE, Raymond PEUDRU, Maurice FECOMME, Lucie CERNE (Eure)

C'est dès 1940 que Jean Laurance commença à résister en Picardie, en aidant des éléments anglais à échapper à l'ennemi. Puis recherche, il arriva en 1943 en Normandie, où il participa à plusieurs sabotages de voies ferrées.

Raymond Peudru, membre d'un réseau "Goélette" et possédant un véhicule, fit du transport d'armes, de carburant et de messages dans tout le département. Agé de 18 ans, Maurice Fecomme, membre du maquis Surcouf dès 1942, fut agent de liaison et participa à divers sabotages. Il était porte-drapeau départemental.

Lucie Cerné était Chevalier de la Légion d'honneur au titre de la Résistance, Croix du C.V.R.

Albert OUBRAYRIE (Lot)

Démobilisé après un périple en Afrique du Nord, Albert Oubrayrie, décédé dans sa 90^e année, avait créé un corps franc début 1943. Ami d'Henri Thamié et de Georges Cance, il avait participé avec eux à plusieurs opérations. Secrétaire de mairie, il régularisait la situation des réfractaires au STO et de tous ceux qui avaient besoin de se cacher. Le 6 juin 1944, informé que des Allemands partis de Brive convoquaient le ravitaillement pour la garnison d'Aurillac, la voie ferrée, étant coupée, il participa avec son groupe à l'attaque du convoi, opération au cours de laquelle 3 Allemands étaient tués et 8 capturés. Il était président d'honneur du comité cantonal de Bretenoux, membre du Comité de Libération à Cahors pour le ravitaillement de la population lotoise.

DORDOGNE

Le jeudi 7 mars, en association avec la direction du Collège de Mussidan, la section ANACR de la Vallée de l'Isle et de la Double avait organisé un pèlerinage à Oradour-sur-Glane.

Dès l'arrivée au village martyr, c'était la visite des ruines, où toutes explications étaient données, ainsi que dans l'église calcinée. Puis le cortège se rendait au cimetière où certaines tombes rappellent que des familles entières ont payé de leurs vies cette barbarie monstrueuse qui fit 642 victimes innocentes. Sur le Mauseolée, une gerbe était déposée par deux jeunes, au nom du collège, et une par les anciens résistants.

Après un pique-nique, les jeunes revenaient au Centre de la mémoire, pour la visite du Musée. Ils étaient accompagnés de quatre anciens résistants, deux professeurs et deux parents d'élèves.

NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

René PABOIS (Loire-Atlantique)
René Pabois, trésorier du comité ANACR de Saint-Nazaire, était de ceux qui, en juin 1940, n'avaient pas accepté "l'étrange défaite", la capitulation et l'occupation du pays. Militant actif du Front National clandestin, il s'engagea très tôt dans les rangs des FTP contre l'occupant nazi et le régime de Vichy. Il prit part à de nombreuses actions contre les forces ennemies jusqu'à la Libération, notamment celle de la poche de Saint-Nazaire en mai 1945. René Pabois était membre du Conseil national de l'ANACR.

Jean-Marie CASTEL (Val-de-Marne)
Né à Douardenez en 1922, Jean-Marie Castel vint, enfant, habiter à Villeneuve-Saint-Georges. Apprenti imprimeur, il adhéra très jeune aux Jeunesses Communistes. Entré en Résistance contre l'occupant et le régime de Vichy, il est arrêté le 31 août 1940 et condamné à 2 mois de prison par un tribunal militaire allemand. Dès avril 1941, Jean-Marie Castel participe à la mise en place d'un groupe de "Organisation Spéciale" (O.S.), créée par le Parti communiste et préfigurant la formation des FTP. En juin 1943, il participe à la destruction des pylônes de haute tension à Villeneuve-Saint-Georges et prendra part à des combats incessants jusqu'à la libération de la Région parisienne en août 1944. Il était CVR, grand invalide de guerre à titre militaire.

Noël GUINET, André FRANCFORT (Hauts-de-Seine)
Respectivement secrétaire et vice-président de l'ANACR de Montrouge, Noël Guinet et André Franfort, récemment disparus, étaient tous deux titulaires des Croix du Combattant 39/45 et du Combattant Volontaire de la Résistance.

Francis CHAUVIER, Félix VARENNE (Var)
Agé de 16 ans en 1944, Francis Chauvier fut le plus jeune engagé dans le détachement Carrara de la 2^e Cie FTFF de Provence. Sous le nom de guerre "Le Bousquetier", il participa aux liaisons avec les maquis d'Aups et de Canjuers, à des attaques contre l'ennemi. Il vit plusieurs de ses camarades tués dans une embuscade. Titulaire de plusieurs décorations, Francis Chauvier était le doyen des porte-drapeaux lorquais.

Sous le nom de résistant de "Barnabé", Félix Varenne participa aux transports d'armes, aux distributions de tracts. Avec ses camarades de Résistance, il aida à conduire les Arméniens à la maison Molinsky, à réquisitionner des vêtements afin de les habilier en civil pour combattre les troupes d'occupation, et il participa à la libération de son village natal : Barjols.

L'ANACR du Var a aussi été endeuillé par la disparition de René CAMPANARO entré le 1^{er} janvier 1944 au maquis FTFF des Maures, et de Gabriel EYRAUD, dit "Raimu", décédé dans le Var mais qui avait participé à la Résistance dans la région de Saint-Etienne. Son attitude au combat lui avait valu d'être promu au grade de sergent.

André LEMERLE, Roger RUELE, Auguste BAGLAN (Loir-et-Cher)

Disparu à 88 ans, André Lemerle - dans la clandestinité - "Francis Rogat" en Loir-et-Cher, "Jean" dans le Nièvre - avait avant 1939-1940 fait un "Tour de France" du Compagnonnage, apprenant les techniques de fabrication des roues en bois et ensuite travaillé comme ajusteur-metallurgiste à l'entreprise d'aviation "Amiot". Entré dans la Résistance, il devint en juillet 1943 responsable du Parti communiste clandestin dans le Loir-et-Cher avant de devenir, pour raisons de sécurité, rejoindre la Nièvre. Revenu dans le Loir-et-Cher, il y fera partie du Comité départemental de Libération.

Résistant du secteur Muldes-Mer, où il assumait des responsabilités, Roger Ruele avait participé à la Libération, il avait contribué à la création de l'amicale FFI. Il était membre de la Direction départementale de l'ANACR.

Président départemental de l'ANACR de 1982 à 1997, son président d'honneur depuis cette date, Auguste BAGLAN est décédé à l'âge de 86 ans.

Roberte BREUILLY (Seine-et-Marne)

Son père, René Jay, arrêté le 24 septembre 1939 parce que communiste et interné en France successivement dans les camps d'Alcort, de Voves et de Philiville, son frère Paul, entré en résistance, arrêté le 18 mai 1942 et fusillé au Mont-Valérien le 2 octobre 1943 avec 50 patriotes, son mari, résistant, arrêté en avril 1942, déporté dans le camp de Birkenau où il disparut, Roberte Breuilly, elle aussi résistante, fut aussi arrêtée le 10 avril 1943, incarcérée à la prison de la Roquette puis envoyée à la centrale de Rennes pour y subir les pires sévices. De là, elle fut déportée au camp de Ravensbrück puis ensuite envoyée sur le commando de Leipzig-Hasag (usine d'armement). En 1945, lors de l'évacuation de ce commando, Roberte put s'évader avec 5 de ses camarades à la faveur d'un bombardement. Après un mois d'errance sur les routes allemandes, en se dissimulant, elles finirent par être découvertes par une avant-garde soviétique qui les aida à rejoindre les lignes américaines.

HAUTE-SAVOIE

Les membres de l'ANACR de Cluses ont participé nombreux à la Journée du Souvenir de la Déportation et à l'anniversaire de la Victoire sur le nazisme.

Une foule importante était présente à ces deux cérémonies avec les drapeaux, les personnalités locales, les représentants des associations d'anciens combattants. La Musique municipale a joué le "Chant des Partisans" que tous ont écouté avec émotion.

Le 8 mai, après les allocutions de diverses personnalités, des enfants ont déposé une lettre grand format sur le monument pour composer ce mot si cher au cœur de tous : Liberté !

Puis un défilé assez impressionnant parcourut la ville jusque devant l'Arbre de la Liberté et le Monument de la Résistance.

NOS DEUILS

Chaque mois, les comités de l'ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération.

La Direction nationale de l'association et son journal adressent aux familles et amis des disparus, leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Georges GRIGNAC, Geneviève MAILLEBLAU, André ROCHE (Aveyron)

Décédé à l'âge de 83 ans, Georges Grignac était marin-pompier à Toulon pendant la guerre 39-40 et ce jusqu'en 1942. A cette date, il vint travailler avec son père boulangier à Estaing, où il rencontra l'AS d'Espalion (Louis Frangin, H. Moncet, L. Septons notamment). Dès 1943, il participa aux missions de ce groupe. En juin 1944, un groupe de jeunes Stéols lui est confié et il participe à la formation du premier groupe du maquis Jean-Pierre au Moulinois, près d'Etain. Il était médaillé de la Résistance.

Le 4 mars disparaissait Geneviève Mailleblau, ancienne résistante qui avait assuré des liaisons sous les ordres du lieutenant-colonel Journet ("Benoit"). Elle participa à la diffusion de la presse clandestine, notamment les journaux "Libération" et "Combat". Grâce à son action, de nombreux réfractaires furent hébergés et conduits au maquis de Laverhne et une aide put être fournie à des Juifs en difficulté. Elle sut aussi se rendre efficace au sein du service social.

André Roche, durant des années, avec G. Giberques, avait assuré le fonctionnement du comité local ANACR de Capdenac en tant que président. Sous l'Occupation, il avait participé activement à la Résistance, et aux combats de Gelles. Avec G. Giberques, il participa à l'érection de la stèle des fusillés au cimetière de Capdenac.

L'ANACR de l'Aveyron a aussi été affectée par la disparition de Marcel CORRADI, qui fut le premier président de la section ANACR de Rodez à sa création puis président départemental, d'Henri SOLANET, créateur du petit maquis Péguy puis président du maquis Arde-Saule, d'André LAURENS, déserteur des Chantiers de Jeunesse et qui rejoignit l'AS du Secteur de Réquista et du Saint-Affricain, de Paul SABATIER qui, prisonnier en 1940, connut l'enfer de Baw-Ruska dont il s'évada pour rejoindre la Résistance, de Roland TERRIE, de Paul TRISTANI.

Julien CASIER (Oise)

Disparu dans sa 92^e année, Julien Casier avait été FTP puis FFI de 1942 à 1944 et participé à la bataille de la libération de Morlaix, dans le Finistère. Il était Croix de guerre 39-45 et médaillé de la Résistance.

Irène JOURNAUX, Fernand FURON (Gers)

En allant voir son mari Edouard, arrêté depuis 1940 et interné à l'île de Ré puis dans divers camps, Irène Journaux transporta des écrits clandestins et des tracts. Elle milita à l'Union des femmes françaises. A la Libération, elle est jurée à Bordeaux aux procès des collaborateurs girondins. Devenue vice-présidente de l'ANACR du Gers, elle le restera jusqu'à son décès à 82 ans.

Fernand Furon à la demande de Félix Rous, président du Front National clandestin, organise la CGT clandestine à Auch, et sera membre du Comité départemental de libération, au titre de responsable de la C.G.T. Le 19 août 1944, il est arrêté le premier résistant à pénétrer dans la Préfecture.

L'ANACR du Gers déplore aussi la disparition de Jean BOURARD, ancien FFI sous les ordres de Sabatier et Saulis de Villecomtal pendant la Résistance, membre de l'ANACR depuis sa création, et de Marcel VILLENEUVE, ancien FFI et pendant de nombreuses années porte-drapeau de l'ANACR.

Pierre DURAND (Paris/Hauts-de-Seine)

Né à Mulhouse en 1923, Pierre Durand refusa l'asservissement de la France par les Nazis en 1940. En 1941, il rejoignit les rangs de "Défense de la Résistance" et, un an plus tard, adhéra au Parti communiste clandestin. D'abord au sein du Front national de la Résistance, il se rendit ensuite à Lure (Haute-Saône) pour entrer dans les FTP. Garde du corps en 1943 du futur colonel Fabien (Pierre Georges), il en devient l'adjoint et est commissaire aux effectifs de l'Interrégion 21 des FTP (Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne, Vosges, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Doubs et Jura). Fabien appelé à Paris, Pierre Durand le remplace au commandement de l'Interrégion. Pris dans une rafle le 10 janvier 1944 à Besançon, il y connaît la prison où il est interrogé à l'aide des méthodes que l'on sait avoir été transférées, fin avril 1944, au camp de Compiègne, où il est chargé d'organiser une évasion collective. Le projet n'ayant pu être réalisé, il est déporté le 11 mai 1944 à Buchenwald (D.A. En raison de sa connaissance de l'Allemand, il est chargé des relations de Marcel Paul et du colonel Manhès avec l'organisation clandestine allemande du camp. En même temps, il dirige le service central de renseignements de l'état-major de la Brigade française d'action libératrice qui participera activement à la Libération, le 11 avril 1945. C'est lui qui prononcera le "serment de Buchenwald" devant les 11.000 survivants le 19 avril. Après la mort de Marcel Paul, en novembre 1982, Pierre Durand le remplace comme président du Comité International Buchenwald. Durant la guerre - notamment à l'Humanité - et écrivain, était commandeur de la Légion d'honneur et titulaire de plusieurs autres décorations.

23 AOUT à 18 h 30 : L'ANACR RANIME LA FLAMME À L'ARC DE TRIOMPHE

Rendez-vous : 18h, entrée du souterrain du musoir des Champs-Élysées

LA MILLIÈME LETTRE

Notre adhérent Eugène Malzac, de l'Hérault, nous communique la millième lettre d'élèves qu'il a reçue depuis les nombreuses années où il participe à des conférences-débats dans des établissements secondaires. C'est la lettre d'une jeune fille, Anne-Claire, élève de seconde. Elle mériterait d'être citée en entier. Mais lisons :

"Vous m'avez beaucoup appris au cours de ces deux heures de récit sur un sujet qui, je pense, touche la majorité de ma génération. Je trouve que vous avez beaucoup de courage pour raconter ainsi devant autant de personnes des événements effroyables de votre vie et de celle de vos proches..."

"Votre histoire ainsi remise au jour, ainsi revécue, me laisse de nombreuses traces indélébiles et de nombreuses in-

formations qui ont comblé mes doutes et mes envies de savoir, de comprendre. Mais votre histoire a aussi éveillé en moi une grande peur, la peur de vivre ces événements, car une telle politique comme celle d'Hitler est en train, et même déjà mise en place par Le Pen.

"Je ne sais pas si j'ai raison mais je crois que vous faites ces conférences, non seulement pour éclaircir le passé, confus dans beaucoup d'esprits, mais aussi pour éviter que cela se reproduise car votre vécu a remué, j'en suis certain, tous les présents à votre conférence et a sûrement fait changer l'avis de certaines personnes par son réalisme..."

"Ne vous arrêtez pas, c'est trop important de faire savoir ces atrocités aux jeunes".

DES ANGLAIS ENQUETENT

En octobre dernier, en coopération avec des cheminots de l'A.N.A.C.R., notre camarade Masseret, président de l'A.N.A.C.R. de l'Allier, a servi de guide pour la région de Moulins à des Anglais, M. Paul Wedstet et son épouse, qui, enquêtant sur la Résistance Française, ont pris la décision à première vue étrange de parcourir à pied toute la ligne de démarcation. Ce citoyen britannique,

correspondant en France du journal *The Guardian*, a recueilli, rien que pour Moulins et les environs, une importante documentation sur l'activité des cheminots, alors que ses questions prouvaient déjà une importante connaissance de la Résistance et plus particulièrement de celle des cheminots... enrichie par les survivants de Moulins (membres de l'A.N.A.C.R.).

UNE OMBRE SUR RENE DUMONT

René Dumont, écologiste fort connu, candidat à l'élection présidentielle l'année où fut élu Valéry Giscard d'Estaing, est mort, fort âgé (97 ans), le... 18 juin 2001.

Le 18 juin ne devait pourtant pas être pour lui un très grand anniversaire. En effet, quelques révélations sur son activité pendant l'Occupation montrèrent qu'il n'était pas particulièrement des nôtres. Il avait lui-même admis que son attitude à l'époque relevait d'un certain "degré d'abstention" s'expliquant par son antimilitarisme. Il serait facile de lui répondre que tous les antimilitaristes d'avant la guerre ne se sont pas réfugiés dans l'abstention, sans pour autant devenir des militaristes de caricature. En réalité, il publia de très nombreux articles dans un hebdomadaire qui avait pour nom "la Terre Française", tirant avec l'argent allemand à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires. Il

s'agissait de défendre le corporatisme paysan cher à Pétain et à ses équipes. Il faut dire qu'André Bétancourt, époux de la milliardaire dirigeante du groupe L'Oréal et futur ministre y tenait une chronique régulière qui, visant les jeunes, leur conseilla entre autres : "La dénonciation active des ennemis du régime de Vichy".

La participation de René Dumont ne prenait certes pas cette forme, mais en soi elle était blâmable. Le seul élément positif de cette affaire est que René Dumont n'en disconvint pas et, semblant n'avoir traité que des problèmes apparemment techniques, encore que la politique agricole du régime de Pétain n'était pas simplement technique (que l'on se rappelle "le retour à la terre"), concéda ultérieurement et par écrit son erreur. Il est dommage qu'il n'ait alors pas choisi le silence.

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET LA DÉPORTATION

Lors de sa réunion plénière, le 25 juin 2002, le jury national du concours a arrêté pour l'année scolaire 2002-2003 le thème suivant :

"LES JEUNES DANS LA RÉSISTANCE"

Notre commentaire : ce thème devrait permettre de prendre en compte la diversité des motivations, des formes d'action, des conditions locales et régionales

LE SITE INTERNET DE L'ANACR EST EN LIGNE

● Il peut être consulté aux adresses suivantes :

- <http://www.anacr.com>, <http://www.anacresistance.com>, <http://www.amiresistance.com>

● Les adresses de courrier électronique sont les suivantes :

anacresistance@wanadoo.fr, amiresistance@wanadoo.fr, journaldelaresistance@wanadoo.fr

MUSÉES • MUSÉES • MUSÉES

LE MUSÉE DE LA RESISTANCE NORVÉGIENNE

La Résistance norvégienne, elle aussi, a son musée, situé à Akershus. Il montre l'agression hitlérienne, les réactions des autorités et du peuple norvégiens. L'un de ses buts, à l'intention des plus jeunes, est de montrer le succès du combat mené contre les tentatives de nazifier le pays. Et bien entendu la naissance de la Résistance au lendemain de l'agression du 9 avril 1940, son développement, ses combats menés sur l'ensemble du territoire, poursuivant la résistance primitive opposée pendant 61 jours par l'armée norvégienne à l'agression du 10 avril, le passage du roi et du gouvernement en Grande-Bretagne, la lutte contre Quisling, sont évidemment évoqués ; de même qu'il est rappelé qu'Hitler fut, en raison de l'attitude hostile des Norvégiens, obligé d'immobiliser dans le pays 350.000 hommes. Les Norvégiens perdirent environ 10.000 hommes dont 4.000 en mer. 50.000 furent emprisonnés, 9.000 déportés, 1.400 périrent dans les camps. Le parti nazi de Quisling compta environ 46.000 membres, qui eurent à répondre en justice de leur trahison. Comment ne pas rappeler le célèbre épisode de "la bataille de

l'eau lourde", qui donna lieu à l'admirable film que nous avons naguère tous vu ? Comment ne pas également rappeler que devint officier des partisans, donc de l'armée norvégienne, un jeune antinazi allemand, le futur chancelier Willy Brandt ?

MUSÉE DE LA RESISTANCE EN COMBRAILLE

Ce musée a été créé sous la direction de Paul Roche, ancien commandant André de l'A.S., ancien chef de la zone 13, président de l'Amicale des anciens résistants de cette zone, adhérent à l'A.N.A.C.R.

La zone 13 était, dans le Puy-de-Dôme, composée de 4 cantons : Montaigu, Menat, Pionsat et St-Gervais d'Auvergne.

Le musée, qui retrace avec précision et sobriété l'activité du maquis fort connu de cette zone, fait l'objet de tous les soins de l'amicale, en même temps que les autres activités : organisation de circuits et sentiers de la Résistance en zone 13, sonorisation du musée, réalisation d'archives audio et vidéo, etc. Inauguré à l'automne 1999, il se trouve place Raymond Gauvin à St-Gervais-d'Auvergne (ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Entrée gratuite.

LIVRES • LIVRES • LIVRES

SOUVENIR DE "POIL DE CAROTTE"

Par François Charles

Nos générations se rappellent bien ce jeune acteur qui les bouleversa vers la fin de leur enfance, le début de leur adolescence, Robert Lynen, admirable interprète de "Poil de Carotte" dans le film de Julien Duvivier, daté de 1932. Le petit acteur prodige tourna aussi dans "Sans famille" de Marc Allégret, dans "Le Petit Chose" de Maurice Cloche. Il a toutes les qualités, la sensibilité, l'intelligence, l'agrement physique. Autre chose aussi : il a exactement 20 ans quand la guerre éclate. Le voici résistant, membre du réseau Alliance de Marie-Madeleine Fourcade. Peut-être, dit-on, un peu imprudent, il est dénoncé, torturé, puis fusillé le 1^{er} avril 1944 sur le champ de tir de Karlsruhe.

Un livre vient à bon escient rappeler son souvenir, enrichir celui qu'en gardent nos générations. Du à François Charles, il est publié aux éditions "la Nuée Bleue".

"BIR HAKIM"

Par Jean-Pierre Bénard

"Le retrait de la première Brigade des Forces Françaises Libres de Bir Hakim a été effectué avec succès dans la nuit du 10 au 11 juin. Eu égard aux combats ininterrompus et sévères que la Brigade a eu à mener pendant seize jours, les pertes ont été légères (...). Les Nations Unies se doivent d'être remplies d'admiration à l'égard de la première Brigade des Forces Françaises Libres et de son vaillant général".

C'est en ces termes élogieux, signés : Auchinleck, que le Haut Commandement britannique dans le Moyen Orient rendit hommage le 12 juin 1942 à l'épopée de la 1^{re} Brigade F.F.L. commandée par Koenig. Épopée retracée jour après jour sous la plume de Jean-Pierre Bénard, ancien ambassadeur de France, mais surtout ancien de la 1^{re} Brigade F.F.L. et de Bir Hakim, dans l'ouvrage que la Fondation de la France Libre fait publier aux "Nouvelles Editions Latines".

UN NEGOCIANT EN TIMBRES VEND DES VIGNETTES DE LA L.V.F.

Notre adhérent, Pierre Rebière, fils d'un résistant fusillé en octobre 1942, a porté à notre connaissance l'initiative d'un négociant en timbres et monnaies "La Numismatique française". Cette société propose à ses clients numismates, (c'est-à-dire collectionneurs de monnaies) et philatélistes, des vignettes éditées en 1942 par la Légion des Volontaires Français contre le Bolchévisme. Précisons bien : des vignettes et non des timbres-poste, tirées à un million d'exemplaires dont plus de la moitié invendues à l'époque.

Dans son courrier du 28 décembre 2001 à Pierre Rebière, la Numismatique française s'exprime ainsi : "ces timbres-poste ont été émis en commémoration des combats de la Légion des Volontaires Français contre le Bolchévisme du 1^{er} au 6 décembre 1941. Le 30 avril 1942, cette série est mise en vente libre au siège de la L.V.F. (...)"

Et cela nous conduit donc à rappeler que le devoir de mémoire est une obligation morale qui concerne aussi les dirigeants d'un commerce, fut-il philatélique, que le Français en tant que tel.

La Numismatique française, créée en 1962, aurait-elle eu ou a-t-elle encore à sa tête des dirigeants qui ont ignoré les méfaits d'une unité militaire totalement à la solde des nazis : La Légion des Volontaires Français contre le Bolchévisme ? Une erreur ne devient une faute que si l'on refuse de la corriger. Nous suggérons à cette société de prendre contact avec Jean Couturier, membre de

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION
79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS
e-mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS
France..... 8,38 €
Etranger..... 9,15 €
Abonnement de soutien..... 12,20 €
Le numéro..... 1,52 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Édité par la S.A.R.L. FRANCE D'ABORD
Le gérant : Jean FREIRE
Commission paritaire des Publications
et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Incompo Photo
3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris
Tél. : 01.40.03.96.60